

Règlement Concours Adolescents

Principe :

- Un concours est organisé pour les personnes de 16 ans ou moins, présentant une réalisation à base de chocolat, avec la recette correspondante
- Les candidats sont volontaires, l'inscription est gratuite
- Le présent règlement est accessible depuis le site Facebook « au rendez-vous du chocolat 2018 », ou le site du Rotary club de Moulins

Inscriptions :

- Les candidats désirant participer au concours devront adresser leur **bulletin d'inscription avant le 18 février 2018**. Ce bulletin est accessible depuis le site Facebook « au rendez-vous du chocolat 2018 », ou le site du Rotary club de Moulins

Horaires :

- Le concours aura lieu le samedi à 16h00, début des présentations et tests, pour une remise de prix à 17h00

Présentation :

- Chaque candidat présente sa réalisation, explique sa recette et fait goûter les membres du jury
- Il n'y a pas de préparation sur place
- La forme est libre, les ingrédients sont essentiellement à base de chocolat

Jury :

- Le jury sera composé de plusieurs membres exposants du salon
- Différents critères seront jugés, la qualité de la présentation, l'originalité, la complexité, le goût
- A la fin des présentations, le jury comptabilisera les points et nommera les trois meilleurs candidats

Lots :

- Chaque lauréat se verra remettre un lot
- Ces lots seront constitués de la façon suivante :
 - 1^{er} lot : une fontaine à chocolat + un assortiment de pièces en chocolat pour une valeur d'environ 100€
 - 2^{ème} lot : un assortiment de pièces en chocolat pour une valeur d'environ 70€
 - 3^{ème} lot : un assortiment de pièces en chocolat pour une valeur d'environ 40€

Communication :

- Le concours pourra faire l'objet d'une vidéo
- Chaque remise de lot pourra être prise en vidéo
- Les vidéos pourront être postées en temps réel sur le site Facebook du salon, avec l'accord du lauréat